

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARRENES

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

Convocation faite le 5 AVRIL 2023.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu précédent
- Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs
- Affectation de résultats
- Vote des budgets 2023
- Fixation du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires au titre de l'année 2023
- Télétravail du secrétariat de Mairie
- QUESTIONS DIVERSES

La séance est ouverte le 5 AVRIL 2023 à 20h25

Étaient présents : M. Mickaël PLUVIAUD, Mme Joëlle DEVAUD, M. Dominique REPAS, Mme Valérie VILLIER, M. Laurent PERIGAUD, M. Didier BOMPEIX, Mme Cécile TURGIS, Mme Aurélie GOUT et M. Daniel CARDEAUD

Excusés : Mme MILLOT Catherine (procuration à Mr PLUVIAUD Michaël)

Absent : M. Frédéric FIEDLER

Secrétaire de séance : Mme GOUT Aurélie

APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT A L'UNANIMITE

2023-012. BUDGET SECTION DE REIX ET DES 3 PILES – COMPTE ADMINISTRATIF 2022

- **VOTE, à l'unanimité**, le Compte Administratif 2022 dont les résultats sont les suivants :

INVESTISSEMENT –

Recettes réalisées :	0 €
Dépenses réalisées :	1 894.18 €
Résultat 2022 :	- 1 894.18 €
Reste à réaliser 2022 en dépenses :	0 €
Reste à réaliser 2022 en recettes :	0 €
Le résultat de clôture 2022 est un déficit de :	- 1 894.18 €

FONCTIONNEMENT –

Recettes réalisées :	25 304 €
Dépenses réalisées :	42 928.41 €
Résultat 2022 :	- 17 624.41 €
Le résultat de clôture 2022 est un déficit de :	- 17 624.41 €

2023-013 BUDGET SECTION DE REIX ET DES 3 PILES - APPROBATION COMPTE de GESTION 2022

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2023-014 BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET SECTION DE REIX ET LES TROIS PILES

A l'unanimité, le budget Section de REIX et LES TROIS PILES, pour l'exercice 2023, équilibré en recettes et dépenses, est arrêté comme suit :

- **FONCTIONNEMENT :** **79 892.20** €
- **INVESTISSEMENT :** **11 431.30** €

2023-015 BUDGET SECTION DE REIX ET LES TROIS PILES - AFFECTATION DES RESULTATS 2022

* Pour mémoire :	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2022)	88 646,31
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2022)	764,48
* Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2022 :	
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2022)	-1 894,18
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2022)	764,48
Déficit d'investissement cumulé	-1 129,70
* Restes à réaliser au 31 décembre	
Sur dépenses d'investissement	0,00
Sur recettes d'investissement	0,00
Solde net des restes à réaliser :	0,00
Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 0 :	
Rappel du solde d'exécution cumulé	-1 129,70
Rappel du solde net des restes à réaliser	0,00
Besoin de financement	-1 129,70
* Résultat de fonctionnement à affecter:	
Résultat de l'exercice 2022 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	-17 624,41
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2022)	88 646,31
Total à affecter	71 021,90

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit compte 1068)	1 129,70
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1008 de l'exercice 2023)</i>	
2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) :	0,00
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1008 de l'exercice 2023)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé	69 892,20
<i>(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2023)</i>	
TOTAL AFFECTÉ :	71 021,90

2023-016 BUDGET ASSAINISSEMENT - APPROBATION COMPTE de GESTION 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2023-017 BUDGET ASSAINISSEMENT -- COMPTE ADMINISTRATIF 2022

- **VOTE, à l'unanimité,** le Compte Administratif 2022 dont les résultats sont les suivants :

INVESTISSEMENT –

Recettes réalisées :	21 815.28 €
Dépenses réalisées :	15 336.29 €
Résultat 2022 :	6 478.99 €
Reste à réaliser 2022 en dépenses :	0 €
Reste à réaliser 2022 en recettes :	0 €
Le résultat de clôture 2022 est un déficit de :	6 478.99 €

FONCTIONNEMENT

Recettes réalisées :	22 330.67 €
----------------------	-------------

Dépenses réalisées : 16 130.75 €

Résultat 2022 : 6 199.92 €

Le résultat de clôture 2022 est un déficit de : 6 199.92 €

2023-018 BUDGET ASSAINISSEMENT -- AFFECTATION DES RESULTATS 2022

*** Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2022)	981,20
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2022)	-5 218,72

*** Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2022 :**

Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2022	6 478,99
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2022)	-5 218,72

Exoédent d'investissement cumulé 1 260,27

*** Restes à réaliser au 31 décembre**

Sur dépenses d'investissement	
Sur recettes d'investissement	0,00

Solde net des restes à réaliser : 0,00

*** Excédent de financement de la section d'investissement au 31 décembre 0 :**

Rappel du solde d'exécution cumulé	1 260,27
Rappel du solde net des restes à réaliser	0,00

Excédent de financement 1 260,27

*** Résultat de fonctionnement à affecter:**

Résultat de l'exercice 2022 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	6 199,92
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2022)	981,20

Total à affecter 7 181,12

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit compte 1068)	0,00
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2023)</i>	

2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) :	0,00
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2023)</i>	

3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé	7 181,12
<i>(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2023)</i>	

TOTAL AFFECTÉ : 7 181,12

2023-019 BUDGET PRIMITIF 2023 - ASSAINISSEMENT

A l'unanimité, le budget ASSAINISSEMENT, pour l'exercice 2023, équilibré en recettes et dépenses, est arrêté comme suit :

- **FONCTIONNEMENT :** 30 117.41 €

- **INVESTISSEMENT :** 20 336.29 €

2023-020 BUDGET CHAUFFERIE -- COMPTE ADMINISTRATIF 2022

- **VOTE, à l'unanimité, (7 pour et 1 abstention)** le Compte Administratif 2022 dont les résultats sont les suivants :

INVESTISSEMENT –

Recettes réalisées : 137 209.60 €

Dépenses réalisées : 44 414.91 €

Résultat 2022 : 92 794.69 €

Reste à réaliser 2022 en dépenses : 0 €

Reste à réaliser 2022 en recettes : 0 €

Le résultat de clôture 2022 est un déficit de : 92 794.69 €

FONCTIONNEMENT –

Recettes réalisées :	16 208.62 €
Dépenses réalisées :	13 095.78 €

Résultat 2022 :	3 112.84 €
Le résultat de clôture 2022 est un déficit de :	3 112.84 €

2023-021 BUDGET CHAUFFERIE - APPROBATION COMPTE de GESTION 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (9 pour et 1 abstention) :

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2023-022 BUDGET CHAUFFERIE -- AFFECTATION DES RESULTATS 2022

* Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2022)	13 817,11
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2022)	-21 468,77

* Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2022 :

Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2022)	92 794,89
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2022)	-21 468,77
Excédent d'investissement cumulé	71 325,92

* Restes à réaliser au 31 décembre

Sur dépenses d'investissement	
Sur recettes d'investissement	0,00
Solde net des restes à réaliser :	0,00

* Excédent de financement de la section d'investissement au 31 décembre 0 :

Rappel du solde d'exécution cumulé	71 325,92
Rappel du solde net des restes à réaliser	0,00
Excédent de financement	71 325,92

* Résultat de fonctionnement à affecter:

Résultat de l'exercice 2022 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	3 112,84
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2022)	13 817,11
Total à affecter	16 929,95

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit compte 1068) 0,00 <i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2023)</i>	
2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) : 0,00 <i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2023)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé 16 929,95 <i>(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2023)</i>	
TOTAL AFFECTÉ :	16 929,95

2023-023 BUDGET PRIMITIF 2023 - CHAUFFERIE

A l'unanimité, le budget CHAUFFERIE, pour l'exercice 2023, équilibré en recettes et dépenses, est arrêté comme suit :

- FONCTIONNEMENT :	33 148.33	€
- INVESTISSEMENT :	89 102.38	€

2023-024 TAUX d'IMPOSITION de 2023-

Il est proposé,

- de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2023 et donc de les porter à :
- de porter à 10.51 % le taux d'imposition sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

DECIDE pour 2023 les taux suivants :

TFPB : 34.93 %

TFNB : 60.66 %

TH sur les résidences secondaires : 10.51 %

Et de porter à 10.51% le taux pour la taxe d'habitation pour les résidences secondaires.

2023-025 BUDGET COMMUNE -- COMPTE ADMINISTRATIF 2022

- **VOTE, à l'unanimité**, le Compte Administratif 2022 dont les résultats sont les suivants :

INVESTISSEMENT –

Recettes réalisées :	70 443.32 €
Dépenses réalisées :	44 562.51 €
Résultat 2022 :	25 880.81 €
Reste à réaliser 2022 en dépenses :	0 €
Reste à réaliser 2022 en recettes :	0 €
Le résultat de clôture 2022 est un excédent de :	25 880.81 €

FONCTIONNEMENT –

Recettes réalisées :	217 530.42 €
Dépenses réalisées :	176 267.99 €
Résultat 2022 :	41 262.43 €
Le résultat de clôture 2022 est un excédent de :	41 262.43 €

2023-026 BUDGET COMMUNE - APPROBATION COMPTE de GESTION 2022 –

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2023-028 BUDGET PRIMITIF 2023 - COMMUNE

A l'unanimité, le budget COMMUNE, pour l'exercice 2023, équilibré en recettes et dépenses, est arrêté comme suit :

- FONCTIONNEMENT :	347 158.41	€
- INVESTISSEMENT :	131 150	€

2023-029 MISE EN PLACE DU TELETRAVAIL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE à l'unanimité de ne pas instaurer le télétravail au sein de la collectivité à compter du 11 Avril 2023.

2023-027 BUDGET COMMUNE-- AFFECTATION DES RESULTATS 2022

* Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2022)	101 749,98
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2022)	5 134,34

* Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2022 :

Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2022	25 880,81
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2022)	5 134,34

Excédent d'investissement cumulé 31 015,15

* Restes à réaliser au 31 décembre

Sur dépenses d'investissement	0,00
Sur recettes d'investissement	0,00

Solde net des restes à réaliser : 0,00

* Excédent de financement de la section d'investissement au 31 décembre 0 :

Rappel du solde d'exécution cumulé	31 015,15
Rappel du solde net des restes à réaliser	0,00

Excédent de financement 31 015,15

* Résultat de fonctionnement à affecter:

Résultat de l'exercice 2022 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	41 262,43
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2022)	101 749,98

Total à affecter 143 012,41

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit compte 1068) 0,00
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2023)

2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) : 0,00
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2023)

3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé 143 012,41
(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2023)

TOTAL AFFECTÉ : 143 012,41

Informations diverses

PREPARATION DE LA FETE DU PRINTEMPS 2023 : 3 circuits de randonnées ont été sélectionnés (5,12 et 20km). La distribution de flyer et la communication est prévu dans les prochains jours.

RETOUR SUR LA REUNION DU SDIC : Mr PERIGAUD informe que 2 communes souhaitent intégrer le groupement et que les tarifs 2023 sont très peu augmentés.

TRAVAUX PREVU A LA RONZE (revers d'eau) : Ils seront réalisés comme convenu avec EVOLIS lors de la signature du devis en 2022. Le chantier va commencer.

TRAVAUX VOIRIE : Mr CARDEAUD signale que sur la route des Beiges, il est serait nécessaire de balayer les gravillons.

REPAS A DOMICILE : Mme TURGIS fait part de sa réunion et des augmentations votés lors de la dernière réunion de bureau.

Séance levée à 22h16

Le secrétaire de séance

Mr le Maire